


Constitution de l'équipe:

- une infirmière
- un travailleur social
- un travailleur pair
- un psychologue
- un médecin

Territoires d'intervention :

 Saint-Brieuc Agglomération et
Lamballe Terre & Mer


Jours d'intervention :

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Contacts :

EMSP Equipe Mobile Santé Précarité

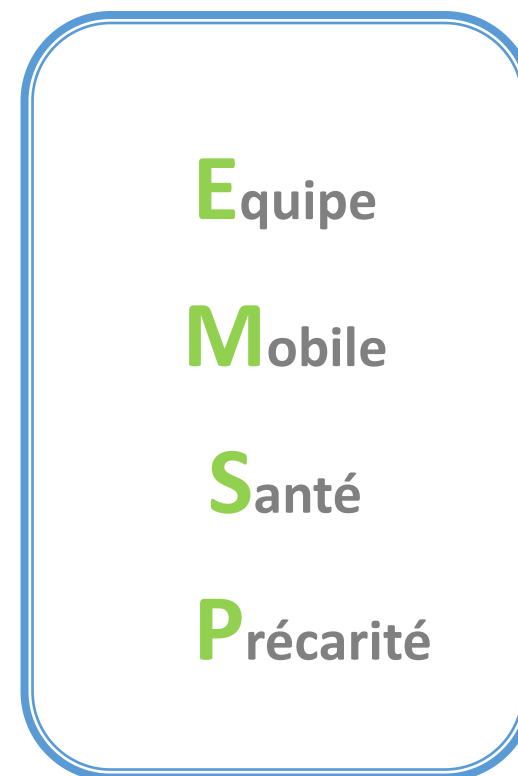
Association ADALEA
50, rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC

 07 49 61 23 13 / 07 82 95 16 06

ide.emsp@adalea.fr

social.emsp@adalea.fr

Messagerie sécurisée sur demande



PUBLIC

- L'EMSP ira à la rencontre de toute personne en situation de précarité et présentant des problèmes de santé somatiques nécessitant un accompagnement renforcé.
- La prise en charge s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'accompagnement médical ou social récent et/ou qui sont en incapacité de recourir aux structures existantes.
- L'accompagnement se fait sans critère de droits de santé ou de titre de séjour.



PRINCIPES D'INTERVENTION

- Sollicitation par les partenaires (professionnels de santé, travailleurs sociaux...) avec accord de la personne
- Commission d'admission hebdomadaire
- Rencontre avec la personne pour définir les objectifs de prise en charge
- Accompagnement sur une durée de deux mois, renouvelable si besoin

MISSIONS

- Intervenir au sein du lieu de vie
- Identifier les besoins sociaux et médicaux
- Etablir un projet personnalisé
- Accompagner la personne au regard des besoins exprimés et repérés
- Orienter vers les acteurs médico-sociaux du territoire
- Sensibiliser les professionnels aux spécificités d'accueil du public précaire